

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 10 juin 2016

11^{ème} **Commission**
N° CP 2016-6-11-5

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

**FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES - PROJET
JOURNÉES DE L'ARCHITECTURE 2016 (PROGRAMME F712)**

Résumé : Dans le cadre du fonds de soutien aux initiatives transfrontalières, il est proposé au Conseil départemental d'accompagner "Les Journées de l'Architecture 2016", portées par la Maison européenne de l'architecture, à hauteur de 2 000 €.

La Maison européenne de l'architecture – Rhin supérieur, association basée à Strasbourg et active sur l'ensemble du Rhin supérieur, organise chaque année, depuis 2001, un festival baptisé « Les Journées de l'Architecture ». En 2015, le festival a permis l'organisation de 217 manifestations dans 27 villes du Rhin supérieur, qui ont rassemblé plus de 50 000 visiteurs.

L'édition 2016 de ce festival aura lieu du 30 septembre au 28 octobre 2016 et aura pour thématique « Architecture en perspective/Perspektive Architektur ». 200 manifestations auront lieu dans une vingtaine de villes du Rhin supérieur.

Dans le Haut-Rhin, sont notamment prévus les événements suivants :

- une soirée à la Fonderie de Mulhouse, dédiée à l'architecture et à l'aménagement urbain, autour de l'architecte Alexandre Chemetoff ;
- des projections de films dans l'église Saint-François-d'Assise de Mulhouse, en partenariat avec le Goethe Institut ;
- la Fondation Fernet-Branca de Saint-Louis ouvrira ses portes pour une visite du bâtiment et pour une exposition sur la notion de ville ;
- Colmar accueillera des manifestations dédiées au travail des architectes bâlois Herzog et de Meuron, auteurs du Nouvel Unterlinden.

En outre, une exposition itinérante trinationale sera mise sur pied.

Enfin, le festival s'adressera également au jeune public en organisant des ateliers de construction de cabanes, des projections de films d'animation en lien avec l'architecture ainsi qu'un concours de construction de maquettes sur le thème « Demain, vivre avec l'eau ». Les organisateurs comptent mobiliser 3 300 élèves issus de 150 classes (de la maternelle à la terminale) pour ce concours.

Le budget global du projet (hors contributions en nature) s'élève à 290 000 € :

Dépenses		Recettes	
Achats de fournitures diverses	4 000 €	Sponsors privés dont :	110 000 €
Frais de fonctionnement	20 800 €	<i>sponsors allemands</i>	20 000 €
Frais de personnel	99 700 €	<i>sponsors français</i>	90 000 €
Manifestations et communication	140 500 €	Cotisations membres	17 000 €
Autres activités	5 000 €	Mécénat	35 000 €
Fonds de roulement	20 000 €	Subventions publiques françaises dont :	74 000 €
		<i>DRAC Grand Est</i>	29 000 €
		<i>Région Grand Est</i>	8 000 €
		<i>Département du Bas-Rhin</i>	4 000 €
		<i>Département du Haut-Rhin (sollicité)</i>	5 000 €
		<i>Eurométropole et Ville de Strasbourg (accepté)</i>	13 000 €
		<i>Etat français</i>	6 000 €
		<i>Ville de Colmar</i>	3 000 €
		<i>Ville de Mulhouse</i>	6 000 €
		Subventions publiques et fondations allemandes dont :	19 000 €
		<i>Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kultur Baden-Württemberg (accepté)</i>	10 000 €
		<i>Ville de Freiburg (accepté)</i>	3 000 €
		<i>Ville de Karlsruhe</i>	3 000 €
		<i>Fondations diverses</i>	3 000 €
		Organismes professionnels français et allemands (accepté)	35 000 €
TOTAL	290 000 €	TOTAL	290 000 €

L'organisation de cette manifestation est cofinancée par le Département depuis 2006 à hauteur de 2 000 € ou 3 000 €. En 2015, la subvention allouée était de 3 000 €.

Au vu de l'intérêt de cette manifestation pour le développement culturel dans le Rhin supérieur, il vous est proposé d'accorder une subvention de 2 000 € à la Maison européenne de l'architecture au titre du fonds de soutien aux initiatives transfrontalières en vue de la réalisation de ce projet.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir la Maison européenne de l'architecture à hauteur de 2 000 € pour l'organisation du festival « Les Journées de l'Architecture 2016 » qui aura lieu du 30 septembre au 28 octobre 2016.

Cette subvention de fonctionnement sera imputée sur le programme F712, imputation 65-048-6562-2677-114 du budget départemental 2016.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Eric STRAUMANN